

Rocher de la Mare Marcou et l'Abri des Francs



Randonnée n°210235

Une randonnée proposée par Gerard D

Boucle partant de ce charmant bourg de Recloses. Rochers et forêt légèrement différents de la forêt de Fontainebleau.

Durée :	2h05	Difficulté :	Moyenne
Distance :	6.46km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	94m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	93m	Région :	Forêt de Fontainebleau
Point haut :	130m	Commune :	Recloses (77760)
Point bas :	84m		

Description

Parking des Petites Bruyères situé au Rocher des Francs à l'Est de Recloses. Accès à ce parking par la Rue des Canches.

(D/A) Du parking, prendre la Rue des Canches vers l'Est, en sens contraire de l'arrivée.

Suivre le sentier à droite dès le départ de ce sentier, le balisage est Bleu, bien fréquent. Au premier croisement avec un sentier à droite, prendre tout droit. Croisement de 4 sentiers, prendre celui en face, toujours balisé en Bleu. Prendre en face, au nouveau sentier sur la droite, puis laisser l'autre sentier sur la gauche.

(1) Tourner dans le sentier à gauche puis rapidement dans celui de droite. Nous sommes sur le chemin des crêtes. Balisé Bleu et aussi Jaune. Au bout du sentier, tourner à droite.

Croisement d'un chemin, tout droit.

(2) Contourner la mare en tournant à gauche. Suivre le balisage Bleu. Prendre à droite, rejoindre le Chemin du Moulin à la Fosse que l'on suit à droite.

(3) Virer dans le premier sentier sur la gauche, puis le premier à droite.

Suivre le Chemin des Mariniers qui en tournant à gauche arrive sur une aire jeu. Poursuivre par la Rue du Chemin de la Butte Blanche sur la gauche. A la patte d'oie, bifurquer sur le chemin de gauche. Traverser la ruelle goudronnée du Jeu de Paume. Le chemin monte vers Recloses.

(4) Tourner à droite Rue Pasteur et suivre la première rue vers la gauche qui monte à l'église et au monument aux morts. Contourner l'église en tournant vers la droite. De l'autre côté, prendre le chemin à gauche, balisage Jaune et Bleu. Traverser la rue, tout en suivant le balisage. Au bout du chemin, obliquer à droite. A la première patte d'oie, prolonger par le sentier à droite puis le chemin à gauche qui arrive à nouveau sur le chemin goudronné de la Butte Blanche.

(5) Emprunter le sentier à gauche (chemin non repris sur carte IGN mais sur les cartes Open Streets Map), il est toujours balisé Bleu, poursuivre par le Chemin des Escaliers (comme son nom l'indique, cela monte bien).

(6) Atteindre le bout du chemin, prendre à gauche, quitter le balisage Bleu pour retrouver une route goudronnée, la prendre à droite. Cette route conduit au parking **(D/A)**.

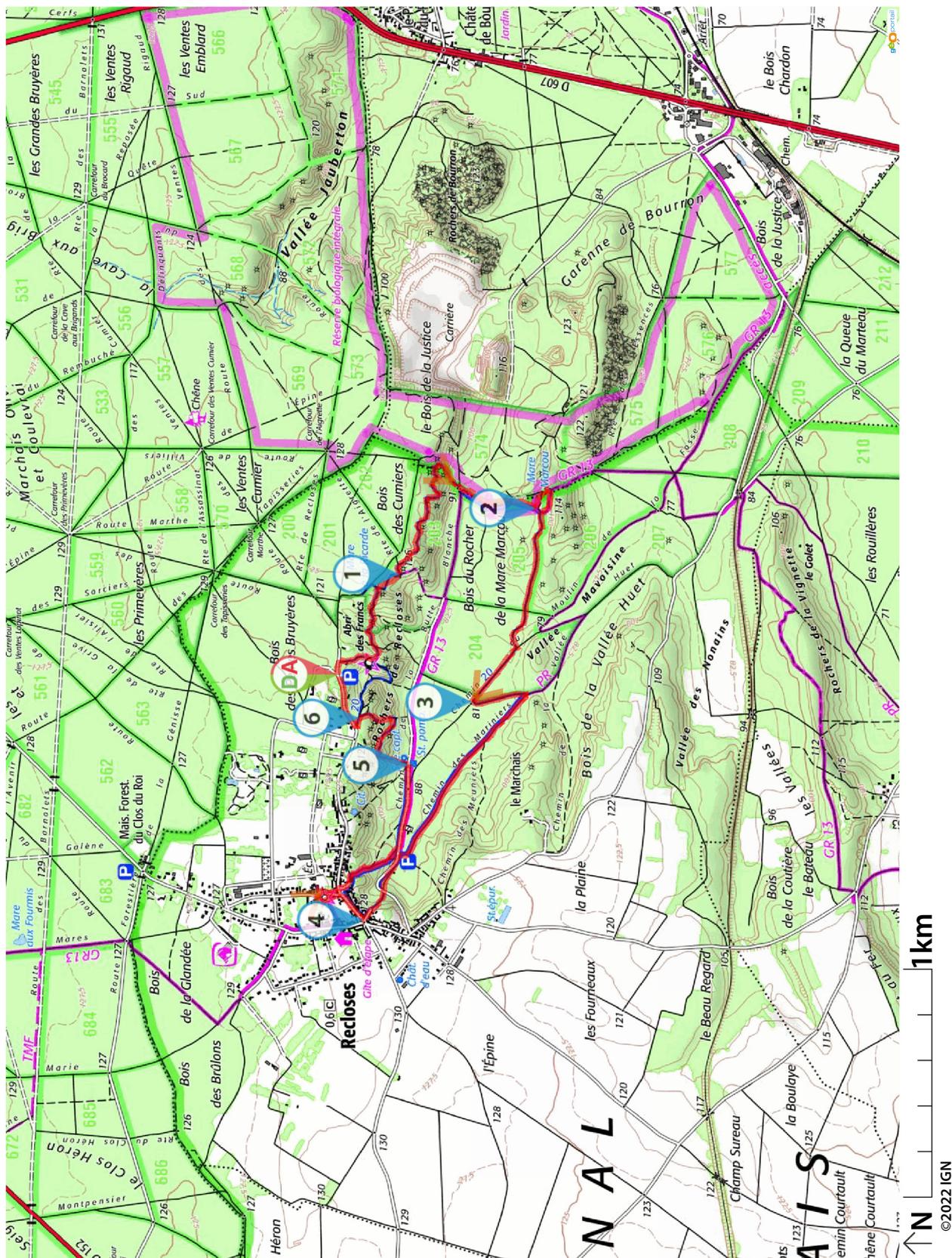
Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-rocher-de-la-mare-marcou-et-l-abri-des-f/>

Points de passages

- D/A Parking des Petites Bruyères**
N 48.346851° / E 2.655515° - alt. 126m - km 0
- 1 Prendre à gauche**
N 48.344426° / E 2.661491° - alt. 121m - km 0.7
- 2 Mare de Marcou - contournement sur la gauche**
N 48.339085° / E 2.665415° - alt. 104m - km 1.86
- 3 Prendre à gauche**
N 48.341588° / E 2.653913° - alt. 86m - km 3.03
- 4 Tourner à droite**
N 48.345824° / E 2.640953° - alt. 127m - km 4.55
- 5 Tourner à gauche**
N 48.344073° / E 2.65016° - alt. 94m - km 5.66
- 6 Tourner à gauche - quitter le balisage Bleu**
N 48.346002° / E 2.652969° - alt. 125m - km 6.16
- D/A Parking des Petites Bruyères**
N 48.346772° / E 2.655383° - alt. 125m - km 6.46

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

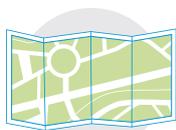
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.